

## AVIS DES SOCIETES

### Projet des résolutions

**AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICE S.A**  
**ARTES**  
Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis-

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 3 juin 2010.

#### Première Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et des commissaires aux comptes, approuve le rapport d'activité, les états financiers et les comptes arrêtés au 31 décembre 2009.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

#### Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées par les articles 200 et 475 du code des Sociétés Commerciales. Approuve ces conventions dans leur intégralité.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

#### Troisième Résolution :

L'assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité du Groupe ARTES et des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés , approuve le rapport d'activité du Groupe ARTES et les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2009.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

#### Quatrième Résolution :

L'assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation des bénéfices de l'exercice 2009 telle que proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

- Bénéfice net de l'exercice 2009	= 23 146 221 TND.
- Résultats reportés	= 16 942 275 TND.
	-----
- Bénéfice distribuable	= 40 088 496 TND.
- Dividendes 0,725 TND par action soit	= 18 487 500 TND.
	-----
- Le solde à affecter aux résultats reportés	= 21 600 996 TND.

L'Assemblée Générale ordinaire décide de distribuer un dividende de 0,725 TND par action, soit un montant total de 18 487 500 TND et fixe la date de distribution des dividendes à partir du .../.../2010.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

#### Cinquième Résolution.

L'assemblée Générale Ordinaire délivre aux membres du Conseil d'Administration décharge et quitus entier et sans réserves de leur gestion relative à l'exercice 2009.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

#### Sixième Résolution.

L'assemblée Générale Ordinaire, approuve la fixation des jetons de présence aux administrateurs à raison de par an et par administrateur.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

#### Septième Résolution.

L'assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits du procès verbal des délibérations de la présente Assemblée pour effectuer toutes les formalités de dépôt et remplir les formalités de publication légale.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**